APPLIMO
Créateur de confort

Bi-Jonction

Convecteur
Spécial habitat collectif

ORIGINE FRANCE® GARANTIE

BVCert. 6020118

Notice d'Utilisation
Installation et Bon de Garantie

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

CONÇU, DÉVELOPPÉ ET FABRIQUÉ DANS NOS USINES EN FRANCE

SOMMAIRE

- *Sommaire & Avant propos* page 2
- *Sécurité* page 2 à 4
- *Installation et fixation* page 5

1. - Raccordement électrique page 6
2. - Comment utiliser votre appareil page 7
3. - Conseils / Entretien page 8
4. - Aides aux diagnostics page 9
5. - Caractéristiques page 10
6. - Identification de votre appareil page 11
- Garantie page 12

AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquérir ce convecteur Bi-jonction d'Applimo et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

Lire attentivement la notice (*) d'installation et d'utilisation, notamment les consignes ci-dessous.

Sécurité

Caution, hot surface
Attention surface très chaude.

ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprennent bien les dangers potentiels.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

- Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe. Le logo ci-contre rappelle ce risque.

- Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

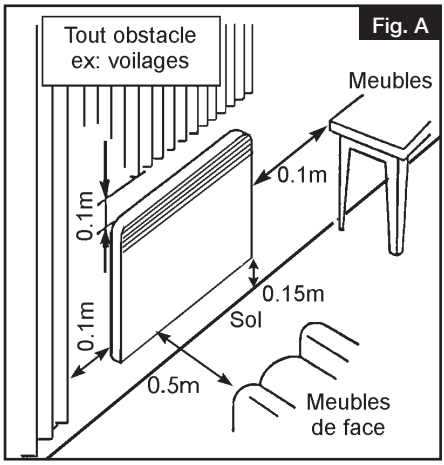

- Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

- Le raccordement électrique de cet appareil doit impérativement être effectué hors tension par une personne qualifiée.

- Toutes les interventions sur les appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

- Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Fig. A).

- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.
- L'appareil ne peut être installé que dans le volume 3 ou hors volume des salles d'eau (Fig. B).
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

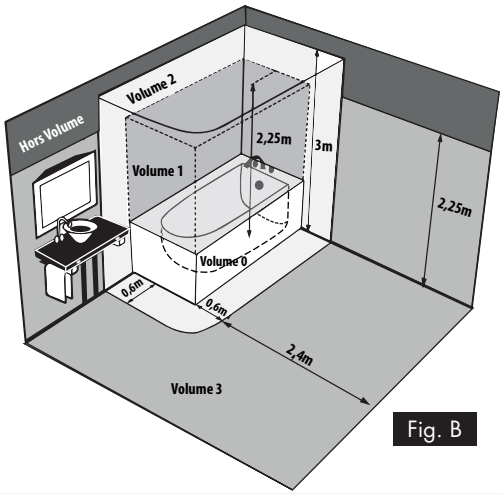

Fig. B

Installation des appareils
L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

Éviter d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.
- Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

(*) La présente notice a été établie au moment de la fabrication de l'appareil et conformément aux normes en vigueur à cette date.
La société se réserve le droit de modifier à tout moment la notice d'installation et d'utilisation afin de prendre en compte les normes et l'évolution de celles-ci.

INSTALLATION ET FIXATION

Pour effectuer cette opération, ôter le dosseret de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes Rep.1 Fig. C. Mettre en place les cales de condamnation et faire coulisser selon flèche Rep.1 Fig. C1. Fixer le dosseret sur la paroi à l'aide de 4 vis (diam.5,5mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur FIG.B.

Pour faciliter l'obtention de la cote minimale de 150 mm (bas de l'appareil par rapport au sol) il suffit de placer le dosseret contre le mur, pattes inférieures posées au sol, pour avoir grâce aux trous centraux Rep.A Fig. C la position des trous de perçages inférieurs.

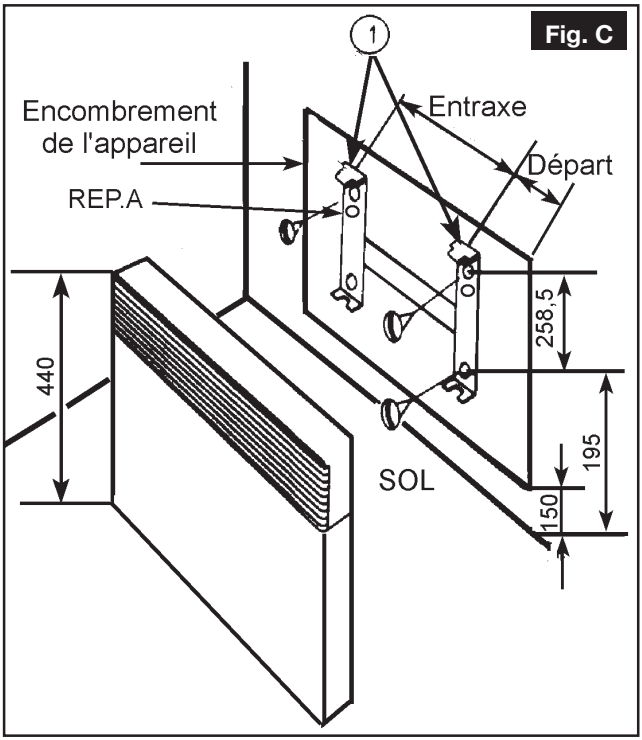

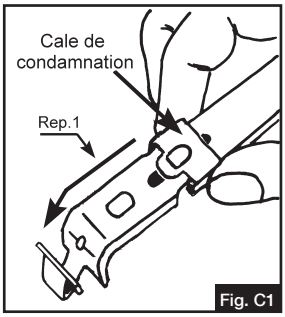

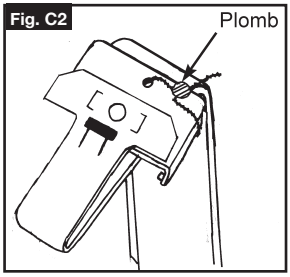

APPAREILS	LG APP.	DEPART	ENTRAXE
750W	580mm	204mm	248mm
1000W	660mm	212mm	320mm
1250W	740mm	207mm	405mm
1500W	740mm	207mm	405mm
1750W	900mm	237mm	535mm
2000W	900mm	237mm	535mm
2500W	1060mm	215mm	535mm

PLOMBAGE :

Le plombage s'effectue après avoir fixé l'appareil sur son dosseret.
Aligner le trou de chaque cale de condamnation avec celui de chaque montant, voir Fig. C2 puis mettre en place les plombs (fournis dans le sachet plastique).
Serrer les plombs puis sertir à l'aide d'une pince afin de condamner le décrochage de l'appareil.

1 RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Veuillez lire attentivement les règles de sécurités avant le raccordement de l'appareil.

- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement murale.

Cet appareil étant de classe I, le raccordement du fil jaune/vert de chaque câble d'alimentation à la borne de terre est obligatoire.

Schéma de raccordement

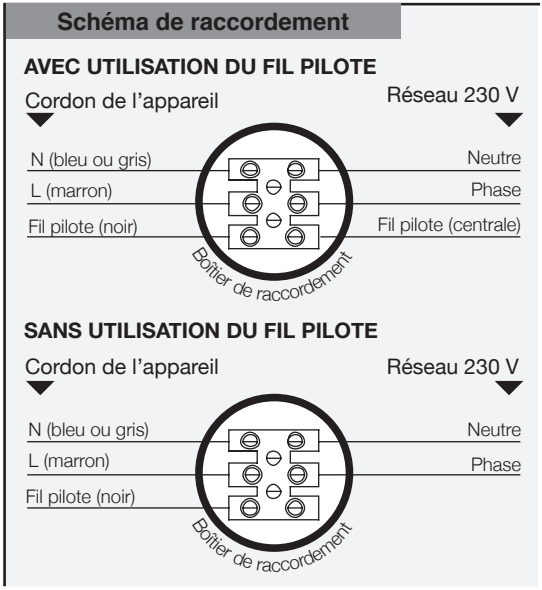

RESPECTER LE SENS DE BRANCHEMENT :
MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE
Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	———	0 Volt
Eco	∿∿	230 Volts
Hors-gel	—∿	115 Volts négatif
Arrêt chauffage	∿—	115 Volts positif

NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-dessus, mesurés par rapport au Neutre.

• **Circuit Individuel** : Câble d'alimentation (4X1mm² HO5 VVF) monté d'origine.

• **Circuit Collectif** : Câble d'alimentation (3X1mm² HO5 VVF) monté d'origine.

2 COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL

- LES COMMANDES COMPRENNENT :

Un thermostat d'ambiance électronique programmable sur Conf., Eco., H.gel. ou Arrêt Chauffage par fil pilote.

1 Bouton de réglage du thermostat qui peut être verrouillé sur position fixe ou une plage de température Min. Max.

Sur le dessus de l'appareil, côté droit, se trouvent le bouton Marche /Arrêt Chauffage (Rep. A Fig. D) et celui du thermostat d'ambiance (rep.C Fig. D). Le bouton M/A met l'appareil en service lorsqu'il est sur la position M.

Fig. D

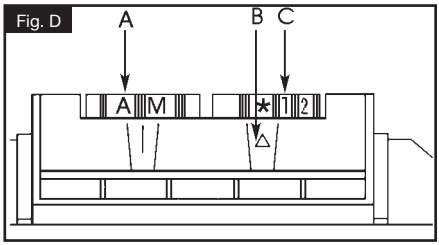

Le thermostat électronique d'ambiance permet de maintenir avec précision (à 1/10e de degré près) une température constante dans le local. Un voyant lumineux permet la visualisation des cycles de chauffe de l'appareil (Rep. B Fig. D).

· REGLAGE DE LA TEMPERATURE

Tourner le bouton du thermostat (Rep. C Fig. D) jusqu'au niveau souhaité (confort entre 6 et 8), dès que la température est atteinte, le voyant (Rep. B Fig. D) s'allume et s'éteint selon les cycles de chauffe.

Le réglage est à affiner d'une pièce à l'autre selon la puissance du radiateur, les caractéristiques de la pièce et l'appréciation personnelle du confort par l'occupant.

Si on désire tenir un local à l'abri du gel, en cas d'inoccupation par exemple, placer le bouton de thermostat sur * en laissant l'interrupteur sur M.

· CHOIX D'UNE PLAGE DE TEMPÉRATURE

· Les 2 index situés sur la manette du thermostat sont des butées que l'on peut déplacer (après les avoir extraits de leur emplacement d'origine). Pour obtenir le point Max. d'une plage de température par limitation de la rotation, placer l'index dans le trou face au M.

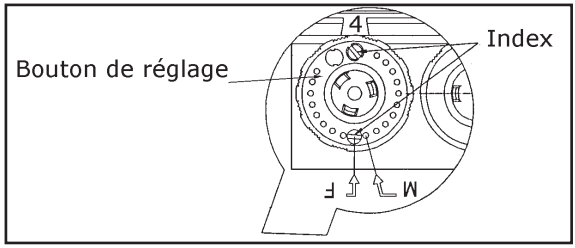

Pour obtenir une température fixe préalablement réglée placer l'index dans le trou face au F.

3 CONSEILS - ENTRETIEN

■ Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.

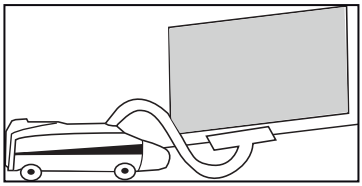

■ Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, alcool,...) et un chiffon type microfibres. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.

Recommandations et conseils

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT DE L'APPAREIL.

4 AIDES AUX DIAGNOSTICS

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	■ S'assurer que le bouton Marche/Arrêt chauffage est sur la position M.	■ Mettre le bouton Marche/Arrêt chauffage sur la position M.
	■ Le témoin de chauffe est éteint.	■ Vérifier le niveau de la consigne. ■ La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. ■ L'appareil est en délestage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil.
	■ Le témoin de chauffe ne s'allume toujours pas.	■ S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	■ Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié. ■ Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/et près d'un local non chauffé, ou dans un courant d'air.	■ Régler de nouveau la température. ■ Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmations	■ S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation.	■ Se reporter à son manuel d'utilisation.
DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE		

5 CARACTÉRISTIQUES

Système DB1 : Pilotage du collectif par un poste central de régulation.

Système DB3 : Pilotage simultané du collectif et de l'individuel.

Système DB4 : Pilotage simultané du collectif et de l'individuel, le collectif assurant une température de base.

Références	Puissance (W)	Intensité (A)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Epaisseur (mm)	Poids (kg)
1361 / 1363 / 1364	750	3,3	580	440	80	4,9
1361 / 1363 / 1364	1000	4,3	660	440	80	5,4
1361 / 1363 / 1364	1250	5,4	740	440	80	6,0
1361 / 1363 / 1364	1500	6,5	740	440	80	6,0
1361 / 1363 / 1364	1750	7,6	900	440	80	7,0
1361 / 1363 / 1364	2000	8,7	900	440	80	7,0
1361 / 1363 / 1364	2500	10,9	1060	440	80	8,1

ORIGINE FRANCE® GARANTIE

BVCert. 6020118

APPLIMO
Créateur de confort

LE 1ER FABRICANT DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

LABELLISÉ

" ORIGINE FRANCE GARANTIE"

6 IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

<u>IMPORTANT</u> : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.

CERTIFIE PAR LCIE NF ELECTRICITE	Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electriques) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.
CERTIFIE PAR LCIE NF ELECTRICITE PERFORMANCE	Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E, garantit en plus les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction.
★ ☐ ☐	garantit un niveau moyen de performance.
ou	
★★ ☐	garantit un niveau maximal de performance.
ou	
★★★	intègre en plus des fonctions à économies d'énergies
ou	
★★★ 👁	intègre en plus la détection de présence/absence
CE	L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- DBT) de compatibilité électromagnétique (CEM), et de limitation de substances dangereuses (ROHS).
classe II ⧈	Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).
IP....	Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides

LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités (rep. C-D-E-F).
- N° du constructeur (rep X).

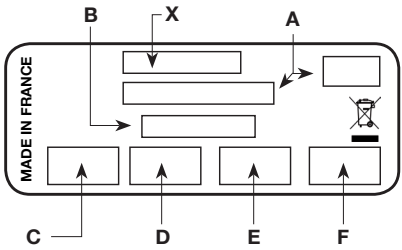

CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dés que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :
En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelque cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :
Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

TYPE : .....

PUISSANCE : .....

DATE DE FABRICATION : .....

DATE DE MISE EN SERVICE : .....

CACHET

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.

En raison de l'évolution de la technique, le constructeur se réserve le droit de modifier le matériel sans préavis - Textes et photos non contractuels - 421AA4194.B00

APPLIMO
Créateur de confort

13, rue Jean Dollfus - 75018 PARIS
Tél. : 01 53 06 26 00 - Fax : 01 42 28 93 43 - www.applimo.fr
SAS au capital de 4 460 000 euros - RC PARIS B 334 835 550 - Code APE 2751 Z
Service Après Vente : Tél. : 02 43 60 19 64 - Fax : 02 43 71 21 66